

Français du Canada – Français de France VI : Actes du sixième Colloque international d'Orford, Québec, du 26 au 29 septembre 2000, édités par Louis Mercier avec la collaboration de Hélène Cajolet-Laganière, Tübingen : Niemeyer, 2004 (série *Canadiana Romanica* n° 18). 365 pages.

Nous avons là le dernier volume de la série des colloques organisés par Lothar Wolf et Hans-Josef Niederehe sur le français du Canada et le français de France. Comme le rappelle Louis Mercier dans sa présentation [1-3], ces rencontres devraient être consacrées « à la variation géographique du français, et plus particulièrement à la comparaison de ses variétés canadiennes et hexagonales ». À vrai dire, l'aspect comparatif ne ressort guère de la plupart des contributions, retranchées dans leurs terroirs respectifs. Le plan même de l'ouvrage accentue cette séparation : la première section, intitulée « L'apport des enquêtes linguistiques et corpus littéraires régionaux » [11-172], est scindée en deux parties, l'une consacrée aux « Variétés régionales de France (Normandie, Ouest et Île-de-France) » [13-70] et l'autre aux « Variétés régionales du Canada (Québec, Manitoba et Acadie) » [71-172]. La seconde section regroupe les contributions à visée diachronique (« L'éclairage historique », 175-228), la troisième traite de « L'apport des corpus informatisés » [229-309], et une dernière section *ad hoc* regroupe sous l'intitulé « Contact des langues et autres voies de recherche » [311-354] trois contributions hétérogènes. Encore une fois,¹ le déséquilibre quantitatif d'une communication à l'autre est très grand, du simple au décuple : de 5 pages et demie pour Pierre Cardinal et Christine Melançon à 51 pages pour Claude Verreault et Thomas Lavoie.

René Lepelley signe une contribution de 8 pages intitulée « Variation du français régional de Normandie dans la dénomination de quelques coquillages » [13-20]. Il s'agit de la patelle, de la coquille Saint-Jacques et de l'ormeau. La carte des côtes de Normandie en page 14 (fig. 2) devrait illustrer la répartition des types lexicaux désignant la patelle, mais on n'y trouve que des toponymes. C'est à la page 19, figure 5, qu'on trouve la carte en question, mais d'après le texte elle devrait en fait porter sur le type *gofiche*, qu'on ne trouve donc cartographié nulle part. La bibliographie comporte quatre titres, dont *Le Petit Larousse Illustré 2000*.

Catherine Bougy nous livre les résultats d'une enquête réalisée auprès de ses étudiants sur « Le français régional de jeunes Bas-Normands » [21-34]. On peut y glaner de précieuses informations sur la vitalité et les évolutions dénotatives et connotatives de quelques régionalismes. C. Bougy, comme bien d'autres chercheurs, considère que le caractère inconscient du régionalisme en constitue un trait définitoire. Elle invoque une vieille définition de Charles Bruneau pour étayer ses dires : « Le mot régional est un mot qui est connu de tout le monde, des gens des villes comme des gens des campagnes, dans un espace [...] comprenant souvent plusieurs départements, mot que, dans cet espace, tout le monde croit être français, alors qu'en réalité il ne l'est pas. » (citation tirée des actes du colloque de Strasbourg, 1957). Il y a beaucoup à dire sur cette vision des choses. D'abord, un mot régional n'a pas à être connu « de tout le monde » : certains, pour des raisons référentielles, sont connus seulement à la campagne, d'autres seulement en milieu urbain ; d'autres encore sont l'apanage d'un milieu socio-professionnel bien précis, ou limités à une tranche d'âge particulière. Bref, toutes les restrictions diasystématiques qui affectent un mot de la langue générale peuvent également s'appliquer aux mots régionaux. En outre, leur extension diatopique peut être inférieure au département ou englober plusieurs d'entre eux, ou encore se trouver à cheval sur une frontière départementale : tous ces cas de figure sont possibles, et attestés (v. le *Dictionnaire des régionalismes de France* de Pierre Rézeau). Ensuite, par définition, un régionalisme de la langue française est français. On ne voit pas ce qu'il peut être d'autre, puisqu'il n'est justement pas patois. Enfin, le caractère inconscient n'est pas pertinent : les Marseillais savent bien que l'on ne dit pas *peuchère* à Pa-

1. Cf. notre compte rendu du dernier colloque, celui de Bellême 1997 (*Canadiana Romanica* n° 13), paru dans *Estudis romànics* 26 (2004), 369-378.

ris, cela ne les empêche pas d'employer le mot, et cela n'empêche pas ce dernier d'être tout de même un régionalisme. L'aspect comparatif France/Canada n'a guère été pris en compte : les parallélismes lexicaux entre la Normandie et le Québec ne sont mentionnés que pour *piler* « piétiner » [28, 33], alors que *clenche* n. f.² « poignée » [22-23, 29, 31], *malaucœurux* adj. « qui a facilement mal au cœur » [24], *rendant service* adj. « serviable » [24], *collation* n. f. « goûter » [28, 31], *suce* n. f. « tétine » [32], *avoir peur à* loc. verb. « avoir peur pour » [33], *à matin* loc. adv. « ce matin » [33] sont tous bien connus au Québec. Cela est particulièrement dommage pour *malaucœurux*, attesté depuis le père Potier dans ses célèbres « Façons de parler » (1743-1758) ; l'auteur aurait alors pu citer l'édition (1994) qu'en a établie un autre participant à ce colloque, le regretté Peter W. Halford, à qui ces Actes sont dédiés.

Patrice Brasseur s'est livré en amateur à un exercice de dialectométrie qui ferait sourciller un spécialiste comme Hans Goebel mais qui lui a tout de même permis de tracer ce qu'il appelle « des 'super-aires' lexicales » [35] dans un article intitulé « Représentation géolinguistique : la diffusion du lexique dans l'Atlas linguistique de la Normandie » [35-50]. À partir de 54 cartes du tome 3 de l'ALN, il s'est livré au calcul suivant : « En prenant tour à tour comme référence chacun des 6 points qui viennent d'être identifiés, nous comptons combien de fois chacun des 114 points de l'atlas appartiennent à la même aire lexicale. » [36]. L'article s'accompagne de six cartes commentées, qui font ressortir certaines frontières plus abruptes que d'autres. La bibliographie compte six titres, tous de l'auteur lui-même.

Brigitte Horiot présente une brève « Analyse lexicologique d'un roman de Pierre Senillou : *L'Arantèle* » [51-57]. Plus précisément, il s'agit de l'analyse de « quelques [sic] trente-six régionalismes » [56] choisis (sans que l'on sache à partir de quels critères) parmi « les quelques [sic] 200 traits linguistiques régionaux répertoriés » [51] dans ce roman saintongeais paru en 1991. Tout comme dans l'article de C. Bougy, les lexies sont présentées sans catégorisation grammaticale. La section 4 de l'article, « Localisation des régionalismes relevés », se base en grande partie sur l'ALO, qui est toutefois une source de matériaux dialectaux et non régionaux ; l'exercice n'est pas vain en soi, mais devrait être envisagé dans le cadre d'une étude sur les différences aréologiques entre régionalismes et mots patois. Quant à l'utilisation qui a été faite des données de l'ALO, on regrette l'absence d'une cartographie aréale qui aurait permis de faire l'intersection des différentes aires, histoire de voir si les mots régionaux censés être typiques du village d'Archiac, où se déroule l'action du roman, reposent sur quelque chose de cohérent au niveau dialectal.

La contribution de Marie-Rose Simoni-Aurembou (« Les apports du sud-ouest de la région parisienne aux régionalismes de la France », 59-70) se présente comme un enrichissement au *Dictionnaire des régionalismes de France* de Pierre Rézeau, plus précisément à une vingtaine d'articles qui traitent des mots dont les auteurs du DRF n'avaient pu attester l'emploi dans le département des Yvelines, en raison des lacunes de la documentation. Or, des dépouillements d'ouvrages aussi précieux que méconnus ont permis à l'auteure d'étendre la définition aréologique de ces mots au sud-ouest de la région parisienne. Elle a en outre dépouillé, à partir du site web du *Trésor de la langue française au Québec*, le *Fichier lexical* du TLFQ ainsi que le richissime *Index lexicologique québécois* (sorte de « glossaire des glossaires »), ce qui lui a permis de démontrer que plus de la moitié des types lexicaux en question sont également attestés au Québec, une découverte qu'elle ne commente pas alors qu'elle est très intéressante pour l'histoire des particularismes du français québécois, souvent issus de ce français populaire francilien de tradition orale qui semble avoir mené une vie parallèle et méconnue à l'ombre du français littéraire.

Claude Verreault et Thomas Lavoie continuent leur exploration du paysage linguistique québécois avec une longue contribution intitulée « Les parlers de l'Est et de l'Ouest québécois : essai

2. L'auteure ne mentionne pas la catégorie grammaticale des lexèmes ; à vrai dire, elle n'est pas la seule : c'est une pratique courante dans presque tout le recueil (à part quelques louables exceptions). La catégorie grammaticale fait toutefois partie de l'identité du lexème, et on a tort de la négliger.

de caractérisation linguistique » [71-121]. La première partie de l'article propose un état de la question qui nous rappelle que l'on a souvent évoqué une bipartition de l'espace linguistique québécois, l'une orientale centrée autour de Québec, l'autre occidentale axée sur Montréal. Les auteurs ont sélectionné dans l'*Atlas linguistique de l'Est du Canada* (= ALEC) 58 types lexicaux dont la répartition régionale correspond à l'une de ces deux aires. L'article comporte, en plus d'une riche bibliographie, de nombreuses cartes ainsi que de petits articles offrant une analyse de chaque mot. Les cartes les plus surprenantes sont celles qui réunissent les isoglosses de l'ensemble des types étudiés : ni faisceau ni croissant, nous avons affaire à un ensemble de hachures entrecroisées qui recouvrent la totalité de la vallée du Saint-Laurent, de Montréal à Québec. Il serait illusoire de chercher à dessiner des aires bien délimitées à partir de tels résultats. On dira tout au plus que Québec et Montréal semblent avoir fonctionné comme centres d'expansion, à partir desquels les types lexicaux se sont répandus avec plus ou moins de force. Le corpus de mots retenus a en outre permis aux auteurs de remettre en cause l'hypothèse, jadis émise par G. Dulong, d'une plus grande parenté lexicale entre l'Ouest du Québec et l'Acadie qu'entre cette dernière et l'Est du Québec, hypothèse non confirmée par les matériaux réunis.

Caroline Laflamme, élève de Claude Verreault, a comparé l'évolution de la distribution aréologique de quelques types lexicaux au cours du xx^e siècle (« Distribution de quelques variantes géolinguistiques dans les parlers populaires de l'Est du Canada : essai de comparaison diachronique » [123-149]). L'article comporte de nombreuses cartes qui juxtaposent les résultats de l'enquête de la Société du parler français au Canada (1904-1907), de l'ALEC, de l'atlas de Th. Lavoie (Charlevoix, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord) et de la fameuse thèse de G. Massignon sur les parlers acadiens.

Dans une contribution au titre un peu longuet (« Du corpus d'enquête de terrain au dictionnaire : le sort de *poirette* et *zamboni*, ou les écarts de la représentation lexicographique des particularismes topolectaux » [151-164]), Liliane Rodriguez a observé le traitement lexicographique accordé à 46 canadianismes se signalant par une fréquence assez élevée dans des enquêtes de disponibilité lexicale effectuées auprès d'adolescents franco-manitobains. Elle découvre avec étonnement que les nomenclatures et le système de marquage des différents dictionnaires retenus (l'échantillon de neuf ouvrages va du *Glossaire du parler français au Canada* [1930] au *Nouveau Petit Robert* [1993]) sont hétérogènes, et développe dans l'un de ses tableaux un « système d'*hypermarques* (par analogie avec les hyperphonèmes [*stc*]) » [157] ; on suppose qu'il doit s'agir là en fait d'archiphonèmes, bien que l'analogie soit boiteuse.

Louise Péronnet, Rose-Mary Babitch et Wladyslaw Cichocki nous présentent « La périphrase comme stratégie lexicale dans l'*Atlas linguistique du vocabulaire maritime acadien* » [165-172]. Ayant remarqué que certains témoins répondent par des périphrases (du genre *un trou pour laisser sortir l'eau* lorsqu'on leur demande comment s'appelle un « dalot ») aux questions des enquêteurs, les auteurs ont tenté de caractériser la périphrase (qui relèverait de la syntaxe selon eux) par rapport aux locutions (qui elle serait propre au lexique). En relations avec les autres facteurs (sous-régions, origine des mots, thèmes traités), certaines séries de questions thématiques ont suscité plus de périphrases, en ce qu'elles poussaient davantage le témoin « à décrire qu'à nommer expressément » [169].

Jean-Denis Gendron, qui nous avait déjà présenté lors du précédent colloque quelques « Remarques sur la prononciation du français parlé au Canada sous le régime français (1608-1760) » (v. note 1), enchaîne avec « L'accent dit provincial du français parlé au Canada aux xix^e et xx^e siècles : le témoignage des voyageurs » [175-186]. Encore une fois, l'essentiel de sa documentation est tiré de la thèse de Marie-France Caron-Leclerc (1998), *Les témoignages anciens sur le français du Canada (du XVII^e au XIX^e siècle) : édition critique et analyse* (Québec, Université Laval). Les notations impressionnistes des voyageurs de l'époque rattachent souvent l'accent de la vallée laurentienne à celui des « Normands », et évoquent avec surprise l'absence de variation diastratique au sein de la communauté linguistique québécoise.

La communication suivante est due au regretté Peter W. Halford, et s'intitule « Trois siècles de francophonie : archaïsmes et régionalismes dans le parler du Détroit » [187-197]. Dans une première partie, l'auteur fait l'inventaire de la documentation disponible sur le parler des francophones de la région du Détroit (aujourd'hui essentiellement établis dans deux isolats de l'agglomération urbaine de Windsor, du côté canadien, mais autrefois répandus dans une bonne partie du Midwest américain). Dans une deuxième étape, il présente les caractéristiques lexicales du français local en trois catégories : « emplois communs à la francophonie nord-américaine » [190], « emplois communs à la francophonie de l'«intérieur» du continent nord-américain » [191], puis « emplois spécifiques à la région du Détroit » [193]. Il s'agit dans ce dernier cas de quelques amérindianismes, néologismes et archaïsmes, comme cet improbable *firou* n. m. « anus », attesté seulement au xvii^e siècle dans *La Muse Normande*.

Marcel Bénéteau enchaîne avec une passionnante présentation de quelques « Variantes phonétiques, morphologiques et lexicales dans le français des deux groupes colonisateurs de la région du Détroit » [199-212]. On y apprend qu'il faut en fait distinguer deux groupes de francophones dans les environs de la ville ontarienne de Windsor, l'un d'implantation plus ancienne (régime français, xviii^e siècle) et l'autre plus récente (milieu xix^e siècle, d'origine montréalaise). L'auteur s'attache à nous présenter les points communs et les différences, bien marquées, entre les parlers de ces deux communautés. Il connaît très bien le terrain, étant lui-même selon toute vraisemblance issu du groupe le plus ancien.³ Le vocabulaire de ces isolats est très original, en particulier dans le champ sémantique des zoonymes : « seulement 38% d'entre eux sont attestés au Canada français » [205]. Dans la liste des types lexicaux censés être inconnus ailleurs, on retrouve toutefois un *crapet soleil* [n.m.] « poisson d'eau douce du genre *Pomoxis* (sunfish) » bien connu au Québec (voir GPFC). La bibliographie est très riche, mais il y manque un renvoi à l'*Index lexicologique québécois* du TLFQ.

La contribution de Jean-Claude Boulanger porte sur « Les proprionymes [*sic*] dans trois dictionnaires de l'époque classique » [213-228]. Ce néologisme hybride et guère utile (*nom propre* fait parfaitement l'affaire) risque de rester idiolectal (tout comme *nomenclaturel*, pp. 221 et 222). Cet article n'a pas grand-chose à voir avec la thématique des colloques « Français du Canada – français de France » et c'est un peu abusif de l'avoir classé dans la section intitulée « L'éclairage historique ». Il aurait mieux valu le ranger dans la section fourre-tout appelée « Contact des langues et autres voies de recherche », ou simplement suggérer à l'auteur qu'il le recycle dans une publication ayant pour thème la métalexigraphie, où il aurait été mieux à sa place. J.-Cl. Boulanger a relevé les noms propres dans ce qu'il appelle les « textes prédictionnaires »⁴ des dictionnaires de Richalet, de Furetière, et de l'Académie française (1^{re} éd.), ainsi que dans une toute petite tranche alphabétique d'articles (de *lac* à *laque*, *laquelle* ou *laquais* selon les ouvrages). Il essaie d'en retirer les indices d'une certaine intertextualité.

Les communications de la section III (« L'apport des corpus informatisés ») sont très informatives, mais comme la plupart d'entre elles ne comportent aucun contenu scientifique nous allons nous contenter de les énumérer : Pierre Cardinal, Christiane Melançon, « Sortir des fardoques : les recherches prélexicographiques à l'ère de l'informatique » [231-236] ; Normand Maillet, « Le réseau des corpus lexicaux québécois dans Internet »⁵ [237-245] ; Frédéric Gagné, Claude Verreault, Louis Mercier, « La base de données textuelles ChroQué : un nouvel outil pour élargir la description du français en usage au Québec » [247-261] ; Pierre Martel, Hélène Cajolet-Laganière, « L'ap-

3. En commentant les patronymes des zones respectives, il nous apprend que « quelques noms bien représentés à la Côte du Détroit, tels que *Bénéteau*, *Bondy*, *Bézaire* et *Drouillard*, non seulement ne se retrouvent pas à la Côte du lac Sainte-Claire, mais sont pratiquement inconnus ailleurs en Amérique du Nord » (p. 201, note 2).

4. Il s'agit en fait de ce que Genette (dans *Seuils*) appellerait le *paratexte* (adresses, avertissements, préfaces, épîtres, « privilèges »). Le terme de *prédictionnaire* évoque une priorité (chrono-)logique et non co-textuelle, comme dans *matériaux prédictionnaires* en parlant d'un fichier lexical destiné à la rédaction d'un dictionnaire.

5. <www.spl.gouv.qc.ca/corpus/index.html>

port de la Banque de données textuelles de Sherbrooke : des nomenclatures enrichies » [263-277] ; Liselotte Biedermann-Pasques, « Les rectifications de l'orthographe du français en l'an 2000 : un premier bilan d'après les dictionnaires français et québécois. Première partie : un bilan de la lettre A » [279-290] ; Fabrice Jejcic, « Les rectifications de l'orthographe du français en l'an 2000 : un premier bilan d'après les dictionnaires français et québécois. Deuxième partie : les apports de l'informatisation » [291-309]. Ces deux dernières contributions font le point sur la réception irrégulière qu'ont connue les propositions officielles de rectification orthographique dans la lexicographie de langue française des années quatre-vingt-dix.

La dernière section (IV. Contact des langues et autres voies de recherche) réunit ce qui n'a pu être classé ailleurs : deux articles sur les emprunts et un autre portant sur les problèmes de description lexicographique de certains marqueurs discursifs.

Henriette Walter signe un des plus faibles articles de ce recueil, « Variétés lexicales du français et anglicismes de part et d'autre de l'Atlantique » [313-331]. La première partie nous fait le récit sur trois pages d'une tentative avortée de caractériser de façon contrastive le vocabulaire du franco-québécois et de l'acadien à partir du *Dictionnaire historique du français québécois*⁶ du TLFQ et du *Dictionnaire du français acadien* d'Yves Cormier (Montréal, Fides, 1999) ; en effet, « la nomenclature de chacun répond à des critères différents » [314], ce que les spécialistes du sujet savaient déjà. La seconde partie est consacrée aux « Anglicismes en France et au Canada ». L'auteure a dressé à partir de dictionnaires québécois et français des séries d'anglicismes attestés : (1) dans les deux pays ; (2) seulement au Canada ; (3) seulement en France. Les séries en question se présentent sous forme de listes de mots sans indication de la catégorie grammaticale et, surtout, sans source déclarée. Il faut pourtant savoir que le *Multidictionnaire des difficultés de la langue française* de Marie-Éva de Villers n'a aucune autorité scientifique par rapport à un ouvrage comme le *DHFQ*. Il n'est pas du tout prouvé que *chambre de bain* soit un anglicisme ([325]), sachant qu'il est également connu en Suisse et en Alsace (v. notre *Dictionnaire suisse romand*, Genève, ZOE, 1997) et que *chambre* avait autrefois en français central le sens plus général de « pièce ». Sur la catégorie des anglicismes de France dont l'utilisation n'a pas été confirmée au Canada, elle nous dit ceci : « Il reste de ce fait un reliquat de 135 mots qui sont tous des anglicismes attestés en France, mais non confirmés au Canada. Il est donc maintenant indispensable de soumettre cette liste de 135 anglicismes à l'appréciation, tout d'abord, de deux informateurs du Canada. » [318]. Il est ironique de constater que dans un colloque qui avait pour thème « l'apport des enquêtes linguistiques, des banques de données textuelles et autres corpus » (L. Mercier, présentation, p. 1), l'auteure n'ait pas songé à vérifier la vitalité de ces anglicismes dans des banques de données textuelles canadiennes, qui abondent sur internet. En outre, plusieurs des mots en question (*beatnik*, *gratifiant* [s.v. *gratifier*], *poney*, *sex-appeal*) figurent dans le *Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique*,⁷ qui fait partie de son corpus [316] ; enfin, la consultation du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* de Jean-Claude Boulanger lui aurait permis d'attester plusieurs de ces anglicismes dans une source canadienne (*camping-car*, *crack*, *dealer*, *digicode*, *faire tilt*, *flipper*, *gay*, *gratifiant*, *jet-set*, *no man's land*, *poney*, *pop-art*, *prompteur*, *ring*, *rush*, *scotcher*, *set de table*, *sex-appeal*, *sex-shop*, *sex-symbol*, *sexy*, *shaker*, *sniffer*, *soul*, *tabloïd*, *talk-show*, *travelling*, *trip*, *yuppie*, *zapper*, *zapping* ; nous avons mis de côté ceux que le DQA donne comme propres à la France, une marque diatopique qui aurait pu être très utile à l'auteure). La bibliographie n'a pas retenu deux articles fondamentaux sur le thème des anglicismes en franco-québécois, Juneau 1969⁸ et surtout Poirier 1978.⁹

6. V. notre compte rendu dans *Estudis Romànics* 26 (2004), pp. 378-382.

7. V. notre compte rendu dans *Revue de Linguistique Romane* 57 (1993), 577-581.

8. JUNEAU, Marcel, « Les plus anciens anglicismes lexicaux en franco-canadien », dans *Bulletin des jeunes romanistes*, Strasbourg n° 16, déc. 1969, pp. 33-39.

9. POIRIER, Claude, « L'anglicisme au Québec et l'héritage français », dans *Travaux de linguistique québécoise*, t. 2, 1978, pp. 43-106.

L'article suivant, de Pamela Grant, a pour titre « Du français québécois vers l'anglais québécois : les emprunts lexicaux » [333-342]. Il est fascinant de se retrouver enfin de l'autre côté du miroir, pour constater que les échanges ne se font pas à sens unique et que les Québécois anglophones empruntent eux aussi des mots à la langue de leurs concitoyens. Les matériaux lexicaux de cette étude ont été récoltés dans des corpus journalistiques, touristiques et administratifs. L'auteure les classe en cinq catégories (emprunts intégraux, emprunts sémantiques, gallicismes de fréquence, calques, emprunts de graphie) et nous présente le détail de leur répartition selon les catégories grammaticales et les champs onomasiologiques ; puis, elle commente brièvement les phénomènes d'intégration des emprunts dans le système de la langue anglaise. La bibliographie sur le sujet, trop peu étudié jusqu'à maintenant, rendra de bons services. On souhaiterait désormais que l'auteure présente les résultats de ses recherches de façon exhaustive sous la forme d'un recueil lexicographique, citations à l'appui, avec – idéalement – un volet historique (premières attestations).

La dernière contribution du recueil, signée par Jean-Marcel Léard et Denis Amyot, s'inscrit dans la lignée des travaux du lexicologue Igor Mel'cuk et porte sur « La description lexicographique de mots polycatégoriels dits adverbes : *justement, seulement* » [343-354]. On nous rappelle quelques principes de base de la description lexicographique (distinction entre domaine lexical, grammatical et pragmatique) et on s'y attaque aux différents emplois possibles de mots ayant de tout temps posé problème aux lexicographes en raison de leur polyvalence discursive. L'article est clair, incisif, et expose bien la complexité de la matière ; on sent toutefois qu'il a été rédigé par des syntacticiens plus que par des lexicographes, et on regrette un peu que les enseignements des auteurs n'aient pas été présentés de façon succincte *in fine* sous la forme d'articles lexicographiques.

Signalons pour terminer que le travail d'édition de ces Actes a été mieux réalisé que lors du précédent colloque (v. note 1) ; le nombre de coquilles tend vers zéro, ce pour quoi Louis Mercier et Hélène Cajolet-Laganière méritent toutes nos félicitations.